

SOCIÉTÉ  
**D'HORTICULTURE**

DE  
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI<sup>e</sup> VOLUME

N<sup>o</sup> 8



AOUT

1875

—  
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —  
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.  
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.

#### BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.  
MM. Minguet et Frémy, vice-présidents.  
M. Thirion, secrétaire-général.  
M. Sartiaux, secrétaire-général-adjoint.  
MM. Cagny et Cossin, secrétaires.  
M. Drivière, trésorier.  
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.  
M. Deshais père, conservateur du matériel.  
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.  
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais  
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de  
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).  
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard  
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.  
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —  
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Cosson, — Tassin, — Vinet, — Deslandes.  
— Reusse, — Testard, — Bery, — Violet, — Félix Dupuis, —  
Simon Compiègne, — Fontaine.  
Baron : M. Vramant, président.  
Béthisy : M. Turlin, délégué.  
Betz : M. Roblin, président.  
Chambly : M. Griffé, délégué.  
Chantilly : M. Petit, président.  
Crépy : M. Lefèvre, délégué.  
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.  
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.  
Plailly : MM. le D<sup>r</sup> Cadier, président, — Chantrier, délégué.  
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

N° 8. — AOUT 1875.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> AOUT 1875 — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Le procès-  
verbal de la précédente séance est adopté sans observa-  
tions. Un membre nouveau est admis à l'unanimité.

M. MASSON, jardinier-maraîcher à Senlis, expose sur  
le bureau les produits suivants :

Aubergine violette longue, radis roses à bout blanc,  
poireaux courts de Rouen, scarole verte maraîchère,  
choux-fleurs Lenormand pied court, oignons pâles des  
vertus, celeris turc et plein blanc, radis noir, choux  
milan des vertus. La Commission d'examen propose pour  
ce lot une *mention honorable*, qui est votée à l'una-  
nimité.

M. DESLANDES, jardinier-chef au château de Chamant,  
expose un melon cantaloup fond vert, radis violet de  
Gournay, deux patates conservées de 1874. La Commis-  
sion d'examen propose également pour ce lot une *men-  
tion honorable*, qui est votée à l'unanimité.

M. DESHAIS, dépose sur le bureau des giroilles, dites  
aussi chanterelles ou oreilles de lièvre, et des barbes de  
chèvre (nom vulgaire de la clavaire coralloïde, ou  
mainotte, chevaline, barbe de bouc), espèces de cham-  
pignon comestible qui poussent en abondance dans les  
bois et sont excellentes à manger. — *Remerciements.*

M. VINET présente des prunes de semis, fruits violets  
à dénommer; M. Dubarle dit que ce sont des prunes de

SHAS



000000003221

Monsieur, elles ont été goûtées par plusieurs personnes et trouvées assez sucrées.

M. DUBARLE dépose sur le bureau des fruits du jardin, dont on fait plusieurs lots pour être tirés à la loterie, ce sont des poires beurré Giffard, André Delporte, fruit très estimé à Angers (venus greffés sur cognassiers), des prunes de Monsieur fruit jaune (bonnes).

M. Cagny, l'un des secrétaires, en l'absence de M. Thirion, procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Secrétaire-Général de la Société centrale d'horticulture de France, annonçant la nomination de M. Wauthier, sous bibliothécaire, comme membre du Jury, pour représenter à Senlis la Société centrale d'horticulture, lors de notre exposition.

2° Une lettre de M. le Secrétaire-Général de la Société d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de Pontoise, annonçant la désignation de M. Delabarrère, comme Juré à l'exposition du 18 septembre.

3° Une lettre de M. Sartiaux, ingénieur des ponts-et-chaussées, secrétaire-général-adjoint, accompagnant l'envoi d'un traité pratique des plantations pour avenues et routes dont il fait hommage à la Société.

L'Assemblée vote des remerciements à M. Sartiaux et prie M. Cagny de vouloir bien faire un rapport sur le petit volume offert si gracieusement par notre collègue.

4° Une grande quantité de lettres adressées à M. le Président de la Société, contenant offre de médailles pour la prochaine exposition, savoir :

Par MM. GÉRARD, de Blincourt, DESJARDINS et duc DE MOUCHY, députés de l'Oise, baron DE CONDÉ et PICARD,

membres du Conseil Général, chacun une médaille d'or. — Par MM. le comte DE L'AIGLE, député de l'Oise, MEURINNE, SERRIN, HARLÉ D'OPHORES, baron DE MORELL, DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, membres du Conseil Général, MINGUET, adjoint et vice-président de la Société, BORDES, conseiller d'arrondissement, une médaille de vermeil. — Par M. LECOCQ-DUMESNIL et par M. MOQUET, conseiller d'arrondissement, une médaille d'argent.

M. le Président propose un vote de remerciement collectif à tous les donateurs généreux qui viennent d'être signalés. Ce vote a été immédiatement émis à l'unanimité.

5° Un mémoire de M. Ménier, sur la pulvérisation des engrais et sur les moyens d'accroître la fertilité des terres.

6° Le procès-verbal ci-après.

#### SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 11 JUILLET 1875. — PRÉSIDENT DE M. DUBOIS.

M. COULON expose en légumes : Carottes nantaises, choux de Milan à pied court, navets hâtifs, oignons jaunes, romaine blonde, laitue brune, haricots verts, fèves anglaises. En fruits : Fraises, cerises de Montmorency, groseilles anglaises. — *Mention simple.* — En fleurs : Une corbeille de fleurs coupées, un géranium portant deux ombelles une rose et une rouge. — *Mention honorable.*

M. FONTENAY, en légumes : Carottes courtes et longues, oignons blanc et rouge des vertus, pommes de terre marjolin, ail ordinaire et ail de Bordeaux, échalottes, haricots verts et en grains, tomates, deux melons cantaloup. Fruits : Cerises, fraises, framboises, groseilles rouges, blanches, et à maque-reau. — *Mention honorable.*

M. GARNOTEL, navets marteau blancs hâtifs, carottes demi-

longues et courtes à chassis, poireaux gros courts de Rouen, choux-fleurs lenormand, romaine blonde, laitue palatine, choux Milan, petit hâtif et joulin, pommes de terre marjolin, juillette à œil violet de Noisy, haricots noirs de Belgique et flageolets, radis roses demi-longes, plant de scarole, de chicorée de Rouen, de choux-navets à collet rose, de choux de Bruxelles nain, de choux de Milan, choux-fleurs. En fruits : Fraises des Alpes. — *Mention très honorable et remerciements* pour un bouquet monté de diverses variétés de fleurs.

---

Il est donné connaissance à l'Assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société dans sa réunion du 25 juillet. Le Conseil a décidé que M. le Président écrirait à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, pour rétablir l'erreur qui a été commise dans les bureaux de ce ministère, relativement à la non existence officielle de notre Société.

Il est ensuite donné lecture de différents articles extraits des journaux et bulletins horticoles.

M. le Président expose que, cette année, à la dernière exposition de la Société centrale d'horticulture de France, notre Société n'était représentée par aucun de ses membres ; plusieurs personnes très compétentes lui ont fait l'observation, que si notre arrondissement, dans lequel on produit d'aussi beaux et bons légumes, faisait une exposition collective, il est certain que les produits de notre circonscription figureraient très honorablement au concours de la Société centrale d'horticulture de France. C'est pourquoi il propose pour l'année prochaine une exposition collective au nom de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis. Deux concours, 1° pour les jardiniers-maraîchers ; 2° pour les jardiniers bourgeois.

Les produits seraient centralisés à Senlis pour être envoyés à Paris, sous la garde et aux frais de la Société.

La Société accueille à l'unanimité cette proposition qui sera représentée en temps utile.

M. Vinet fait une conférence sur les cactées, après laquelle M. le Président le remercie au nom de la Société de son intéressante communication.

La séance est levée à 4 h. 1/2, après le tirage de la loterie, composée de quatre traités d'horticulture, quatre lots de fruits du jardin, et de légumes offerts par MM. Deslandes et Masson.

---

*Membre admis dans la séance du 1<sup>er</sup> août 1875.*

M. LEROY, régisseur à la ferme de Chamant.

---

## LES COUCHES ÉCONOMIQUES

CONFÉRENCE FAITE PAR M. THIRION, LE 8 NOVEMBRE 1874

---

Nous nous sommes souvent entretenus de la possibilité qu'il y avait de confectionner des couches avec un grand nombre de matières végétales, susceptibles de s'échauffer par le tassement et l'humidité.

Quant à la chaleur qu'elles pourraient donner en fermentant, il n'y a pas de doute à cet égard ; les feuilles donnent de la chaleur, nous le savons tous ; nous pouvons invoquer l'expérience concluante de l'un de nos collègues, M. Elie Mauroy, de Plailly, dont plusieurs de nous se rappellent les melons obtenus sur des couches confectionnées avec des débris de bruyère ; enfin M. Du-

barle, notre jardinier-professeur, nous a raconté la perte qu'il avait éprouvée un jour d'un certain nombre de boutures de rosiers, par suite d'un coup de feu dans une couche montée uniquement avec l'herbe fauchée sur les pelouses du jardin de la Société.

Il s'agit maintenant de savoir la dose de fertilité que nous donneraient de semblables couches, par leurs débris mêlés au sol du jardin, en comparaison avec le terreau de fumier dont l'efficacité nous est bien connue. Pour cela il faudra poser quelques chiffres, matière un peu aride, pour laquelle je réclame une indulgente attention.

Enfin il sera important de se rendre compte du prix de revient, car il ne faut pas oublier que le bon marché est la base de la théorie que je préconise; mon but principal est de fournir aux possesseurs de petits jardins, soit de ville soit de campagne, les éléments de la culture forcée, clef du jardinage perfectionné, en leur évitant l'achat du fumier de cheval, souvent difficile à trouver, et en tout cas d'un prix de plus en plus élevé.

On peut aisément constater que la moitié du fumier fourni en un an par un cheval employé à un travail modéré, suffit à la construction d'une couche qui portera neuf à dix châssis. Dans le plan du potager que j'ai eu précédemment l'honneur de développer, cela correspond à un carré d'environ 50 mètres, qui fera la douzième partie d'un jardin de SIX ARES destiné à alimenter une famille de trois personnes. Le prix du fumier peut raisonnablement être évalué à 50 francs.

Un cheval produisait à la ferme-école de Roville, dirigée par l'illustre Mathieu de Dombasle, 16,000 kilog. de fumier par an; 12,000 kilog. seulement à Beschelbronn, dans l'exploitation du savant M. Boussingault.

Mais ce sont là évidemment des chevaux de grande race, fortement nourris à cause des travaux considérables qu'on en exigeait. Des expériences bien faites ont amené à constater que le fumier égalait en poids le double du poids de la nourriture sèche consommée par l'animal; en évaluant, au moyen d'un calcul que chacun peut faire soi-même, le poids de la nourriture d'un cheval ordinaire à 5,000 kilog. par an, on aura 10,000 kilog. pour le poids du fumier qu'il devra produire pendant le même laps de temps.

Nous n'en employons que la moitié, soit 5,000 kilog.; la partie solide, litière et aliments, n'en doit même représenter que le quart; et enfin, si nous tenons compte des pertes d'aliments subies par l'animal par les nécessités de son entretien, il ne sera pas exagéré de conclure que la masse de matière végétale qui doit faire le fond de notre couche économique ne doit pas dépasser le poids de 2,000 kilog.

Il ne faut pas, du reste, nous effrayer de ce gros chiffre; tout ce que l'on brûle, tout ce que l'on jette, tout ce que l'on laisse perdre dans une maison pendant le cours d'une année, le diminuerait dans une forte proportion; les feuilles, les débris de légumes, les gazons coupés, les brindilles de bois, la bruyère forment d'ailleurs un ensemble de matières presque toutes plus lourdes que la paille, base ordinaire des fumiers d'écurie.

Maintenant il faut savoir quelle richesse d'engrais fournit ce fumier d'un cheval pendant six mois. Les savants ont longtemps évalué la richesse des engrais d'après l'azote qu'ils contenaient; aujourd'hui on cherche à tenir compte des autres éléments, soufre, potasse, phosphore, etc., etc. Seul peut-être l'azote se rencontre

en quantité suffisante pour être évalué dans les petites quantités dont nous nous occupons. Du reste, les déjections humaines qui, vous allez le voir, entrent pour une part considérable dans le total de notre engrais, sont peut-être, de tous les fumiers, le plus riche en ces sortes de matières. Quant à l'azote, c'est le gaz qui compose l'ammoniaque, le salpêtre, engrais dont la puissance est bien constatée.

Eh bien! les analyses chimiques reconnaissent dans un fumier de ferme, aménagé dans de bonnes conditions ordinaires, la présence d'une quantité de 0.40 pour 100 d'azote; soit 4 pour mille, soit 20 kilog. pour les 5,000 kilog. de fumier que nous cherchons à remplacer.

Or, de semblables travaux ont été faits par les savants sur les déjections de l'homme et ont constaté que chacun de nous, en moyenne, en produisait annuellement 273 kilog. 750 gr., contenant 8 kilog. 205 gr. d'azote. Nous avons vu que trois personnes seraient alimentées en légumes par ce petit jardin. Une bonne installation des latrines, qui ne laisse rien perdre ou s'écouler, soit dans le sol soit au dehors, par le mélange de leurs déjections avec les matières végétales dont on aura composé la couche, rendra déjà au jardin 24 kilog. d'azote.

De plus, il se trouve que la paille est précisément de toutes ces matières végétales la moins riche en cette substance, ainsi que le démontre le tableau ci-après, emprunté au cours d'agriculture de MM. Girardin et Dubreuil, et qui indique la contenance en azote d'un grand nombre de végétaux :

	AZOTE POUR 100.
Paille d'avoine .....	0.28
Paille de blé .....	0.24

Bruyère.....	1.74
Feuilles des bois.....	1.10
Genêt.....	1.22
Balles de blé.. ..	0.85
Paille de pois .....	1.79
Fanes de carottes.....	0.85
Fanes de pommes de terre.....	0.55
Gazon.....	0.53

Il est aisé de voir que les substances les plus faciles à trouver et les plus économiques à se procurer sont précisément les plus riches en azote : la bruyère, le genêt, les pailles de pois, fanes de légumes, etc., etc.; en leur accordant une richesse moyenne de 1 pour 100, à raison de 2,000 kilog. employés pour la couche, nous aurons 20 kilog. d'azote qui, joints aux 24 kilog. déjà trouvés, nous donneraient un total de 44 kilog. au lieu de 20 seulement fournis par le fumier de cheval.

Pour ce qui est du prix de revient, c'est un peu une affaire individuelle; chacun, suivant le lieu qu'il habite et les facilités qui lui sont offertes, trouvera dans telles ou telles matières végétales les éléments de la couche économique. Une remarque pourtant doit ressortir de l'ensemble de ces calculs, c'est que, au cours moyen, les 2,000 kilog. de paille nécessaires pour reconstituer, avec l'addition d'engrais humain, l'équivalent des 5,000 kilog. de fumier de cheval, coûteraient 100 fr. au lieu de 50 que coûterait le fumier. Si cher que soit devenu celui-ci, il y a des motifs de craindre, vous le voyez, qu'il ne devienne ultérieurement plus cher encore, et je vois là une raison de plus de chercher à utiliser toutes les matières végétales qui, en les employant judicieusement, peuvent le suppléer même avec avantage.

Quelques considérations accessoires se rattachent encore à cette théorie. D'abord, les déjections devraient être employées à l'état liquide; en effet, il faudrait toujours ajouter aux matières végétales une assez forte quantité d'eau pour les mettre en état de fermentation; ensuite la présence de l'eau en grande proportion arrête la décomposition prématurée qui fait évaporer l'azote, surtout quand on a la précaution de mêler au liquide un peu de poudre de sulfate de fer dans la proportion, par chaque hectolitre, d'environ 1 kilog., du prix de 15 à 20 centimes.

Les cendres de bois, la suie, la cendre même de charbon de terre sans les escarbilles, peuvent être avantageusement jointes à ces différents mélanges; le sulfate de fer et elles fournissent au sol du soufre, du fer qui manque presque toujours dans les terres calcaires, de la potasse et du phosphore.

Enfin, il nous semble que le mélange doit être fait au moment même de la confection de la couche, plutôt que de l'additionner, pour le compléter, au terreau qui en provient; d'abord, comme nous l'avons dit, pour éviter un apport d'eau considérable; ensuite parce que la chaleur de la fermentation favorise les décompositions chimiques qui rendent les corps plus assimilables par les végétaux; enfin parce que, dans l'ensemble de notre système, l'emplacement où sont établies les couches doit être changé tous les ans, afin que toutes les parties du jardin soient successivement fertilisées, ce qui ne peut avoir lieu que si la couche contient dès l'origine tous les éléments essentiels de fertilité que l'on aura pu réunir.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Emploi du purin*, par M. LOISEL. — Au lieu de faire des arrosages au purin, je prends une certaine quantité de terre, sableuse autant que possible; je la mets tremper dans du purin pendant un mois environ; après quoi, je l'enlève, la sèche, la tamise, je mélange moitié terre qui a été imbibée de purin, moitié terreau de couche, et je fais mes rempotages pour la culture forcée des fraisiers. J'ai mis dans cette même terre des boutures de *Ficus elastica*, et j'ai obtenu en huit mois des sujets qui avaient 1<sup>m</sup>50 de végétation.

(*Société d'horticulture de Meaux.*)

..

*Sur la poire Olivier de Serres*. — M. MICHELIN insiste sur le mérite de cette variété. Elle est supérieure à la passe-crassane, qui cependant est elle-même un fruit très recommandable. Elle atteint sa maturité en janvier et février; elle n'est nullement délicate; enfin ses fruits peuvent avoir un volume considérable, un exemplaire ne pesant pas moins de 500 grammes. M. RIVIÈRE ajoute que les fruits de cette variété tiennent fortement à l'arbre, à ce point que dans le Luxembourg les grands vents qui ont régné avant et après l'équinoxe (en 1873) n'en ont fait tomber aucun.

(*Société centrale d'horticulture de France.*)

\*\*

Les *Broméliacées*, dit M. A. RIVIÈRE, prospèrent quand on les arrose journellement, après les avoir plantées dans des pots dont la moitié environ étant occupée par

des tessons, constitue un excellent drainage, auquel on superpose une bonne couche de sphagnum, pour remplir le reste du pot avec de la terre de bruyère concassée.

(*Société centrale d'horticulture de France.*)

\*  
\*\*

*Chaulage des arbres*, par M. DESSIGNY. — Jusqu'aujourd'hui le pinceau était seul employé pour le chaulage; ce moyen est difficile surtout pour les hautes tiges, il expose à abattre beaucoup de boutons à fruit, et il exige un temps considérable; de plus, la chaux, ne pénétrant pas le plus souvent jusqu'à l'épiderme de l'arbre, ne détruisait complètement ni les insectes ni les mousses. Voici un nouveau procédé qui pare à ces inconvénients : Faire un lait de chaux très clair, et y ajouter, pour 50 litres d'eau, 250 grammes de sulfate de fer. — Choisir un temps calme pour opérer. — Apporter sa préparation dans un vase près de l'arbre. — Avec une seringue assez forte dont l'extrémité est percée de plusieurs trous semblables à ceux d'une pomme d'arrosoir, on aspire le liquide qu'on a soin d'agiter de temps en temps, et on lance avec vigueur sur toutes les parties de l'arbre en ayant soin de commencer par le haut; le liquide, découlant de l'arbre, en pénètre toutes les parties. Dans un jardin où, chaque année, le quart des arbres était chaulé en quinze jours par une personne seule et par le procédé ordinaire, tous les arbres ont pu être opérés, par une seule personne également, par le nouveau procédé, en une seule journée, et l'ouvrage a été beaucoup mieux fait. Je ne saurais trop recommander ce procédé aux amateurs, et remercier M. Henri Conseil de l'empressement qu'il a mis à me le faire connaître.

(*Société d'horticulture de Soissons.*)

## Ordre du jour de la Séance

DU 5 SEPTEMBRE 1875.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence.

Tirage de la loterie.

---

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 29 AOUT, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

---

### Avis.

Le Conseil d'administration a décidé que la *grande médaille de vermeil*, donnée par M. le D<sup>r</sup> Pigeaux, serait décernée à la *plus belle culture d'asperges établie en plein champ* dans l'arrondissement de Senlis. MM. les Sociétaires désirant prendre part à ce concours sont invités à s'adresser immédiatement à M. le Secrétaire-Général, qui transmettra leurs demandes à la Commission des visites, dont le rapport devra être lu en séance solennelle immédiatement après celui de l'exposition de septembre.

## **Exposition de 1875.**

L'Exposition annuelle de la Société aura lieu à Senlis, du 18 au 21 septembre 1875, dans les salles de l'Ancien Evêché.

Une Coupe, offerte par madame CHOPPIN, sera donnée comme Prime d'honneur.

---

N. B. — Par décision du Conseil d'administration, les leçons de M. DUBARLE sont suspendues, chaque année, pendant les mois de Septembre, Octobre et Décembre.